



CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée Générale de l'AAPPMA d'Epinal et Environs

Les membres actifs* de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « d'Epinal et Environs » sont convoqués en Assemblée Générale :

le 04 décembre 2021, à 14.00 heures, Salle Barbelouze à Golbey

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Compte-rendu financier
- Election des membres du Conseil d'Administration pour la période 2022-2026
- Election des délégués à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Vosges
- Désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au Conseil d'Administration de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Vosges
- Questions diverses

Fait à Epinal, le 16 novembre 2021

Le Président

Jean-Louis MOUGIN

Le secrétaire

Hervé JACQUOT

() Sont membres actifs les adhérents auxquels l'association a délivré : une carte « personne majeure » ou « personne mineure »*

Afin de voter, se munir de la carte de pêche 2021 de l'AAPPMA d'Epinal et environs